Pour public averti

Faut-il protéger ses lecteurs-lectrices ? En faisant le choix d'une maison d'édition indépendante, j'ai décidé de ne pas censurer mon nouveau livre. Cependant, j'ai conscience que les thèmes ainsi que l'aspect cru du vocabulaire de certains textes peuvent heurter, et que mon opus ne s'adresse pas à tous les publics.

Initialement, j'avais ajouté un avertissement « contient de la violence sexuelle explicite », avertissement que l'éditrice a trouvé inutile.

Sur les réseaux sociaux où tout contenu sensible devient « inapproprié », les initiales et les mots amputés – comme V. ou vi*l, seks vag1, penls – ont remplacé le lexique banni, comme si le « Trigger Warning » ne suffisait plus. Tout ça à cause de l'*algospeak* qui oblige à ne plus dire les réalités de notre monde.

Si la quatrième de couverture du *Goût du liquide amniotique* indique bien quelques thématiques sensibles (santé mentale, prostitution, pornographie…), une lectrice conseillant le livre a pris soin de préciser qu'il est réservé à « un public averti ».

Or, même si la construction de l'ensemble est réfléchie, les nouvelles du recueil appartiennent à des registres différents et peuvent aussi être lues séparément.

Je ne souhaitais pas en interdire la lecture aux moins de 18 ans, mais puisque plusieurs personnes m'ont demandé une sélection, afin de ne pas exposer tout le monde sans précaution, j'ai établi une liste des textes lisibles par le plus grand nombre, et à l'inverse ceux qui, par leurs sujets ou leur vocabulaire, sont difficiles, « *hard* ».

Textes non-censurés :

- Page 5-9
- Pages 11-19
- Pages 33-39
- Pages 55-63
- Pages 65-67
- Pages 69-75
- Pages 89-91
- Pages 103-110
- Pages 129-134
- Pages 143-144
- Page 171-193

Textes pour public averti :

- Pages 21-32
- Pages 41-57
- Pages 77-88
- Pages 93-102
- Pages 111-128
- Pages 135-142
- Pages 145-170